



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 26 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mai 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTANIVAGGIOLI, M. ARESU, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire. Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme RIERA, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. PAOLINI
Mme SICHÌ	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. DIGIACOMI

Etaient absents :

M. GOMILA, M. PIERI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	42
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Mai 2014

Délibération N°2014 /142

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Chaque année, des écoles de la ville organisent des voyages éducatifs liés aux activités pédagogiques et aux programmes scolaires. La commune participe au financement de ces projets afin de permettre, en priorité, la diminution de la participation des familles. Pour l'année scolaire 2013-2014, la Commission Départementale chargée des voyages scolaires, réunie à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Corse du Sud, le 4 décembre 2013, a retenu quatre dossiers. Le montant total de la part ville est individualisé conformément à la liste ci-dessous.

ECOLES	DESTINATION	DATES	MONTANT TOTAL	PART VILLE
Forcioli Conti élémentaire 1 CE2/ 23 élèves	Rome	2 au 7 juin 2014	12486 €	3000 €
Loretto Elémentaire 1 CM2/ 26 élèves	Paris	24 au 27 mars 2014	10125 €	2250 €
Saint Jean 3 Elémentaire 1 CE1/ 26 élèves	Porto Vecchio	12 au 16 mai 2014	6232€	4900€
Saint Jean 1 élémentaire 1 CE2/ 17 élèves	Savaghju	25 au 29 novembre 2013	1530 €	510€
TOTAL			30373€	10660€

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2014, Chap. 65, Art. 6574, Fonction 255

IL EST DEMANDE au CONSEIL MUNICIPAL :

d'individualiser les aides mentionnées conformément au tableau ci-dessus, dans le cadre des voyages organisés pour l'année scolaire 2013-2014.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Mme Rose-Marie OTTAVY-SARROLA, Adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements les régions et l'Etat,
Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission municipale compétente en date

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

d'individualiser les aides mentionnées conformément au tableau ci-dessus, dans le cadre des voyages organisés pour l'année scolaire 2013-2014

DIT

que les crédits sont inscrits au Chapitre 65, Article 6574, Fonction 255 du Budget de l'exercice 2014

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait à AJACCIO les jours, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DÉPUTÉ MAIRE

Laurent MARGANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140604-2014-142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2014

Publication : 05/06/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

